

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/07/2026 - 12060 - 2022 B 03474 - 921 343 232 - A.B.I



Le

Dépôt N°

Dépôt N° 12060

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

[illegible]

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

Page 1

(2) dont créances à
RLV ASSOCIÉS

Copie Conforme à l'original

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	29 347	14 289
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 745	15 058
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	51 192	30 447
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	3 955	3 069
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	805	788
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	50 030	66 696
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	54 791	70 553
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	105 983	101 000
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	54 791	70 553
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 092	1 444
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation			1 092	1 444	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 092)	(1 444)	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 092)	(1 444)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	23 000	18 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		23 000	18 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	1 163	1 498
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		1 163	1 498
RESULTAT FINANCIER		21 837	16 502
RESULTAT COURANT avant impôts		20 745	15 058
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		23 000	18 000
Total des charges		2 255	2 942
BENEFICE OU PERTE		20 745	15 058
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **105 983** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **23 000** euros et un total **charges** de **2 255** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **20 745** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre : à l'exception de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 exposé ci-dessous,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 04 novembre 2022, des règlements ANC n° 2015-06 et n° 2016-07 relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général

Changement de méthode : application d'un nouveau règlement comptable

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC n° 2014-03.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable imposé par le changement de réglementation, appliqué de manière prospective.

L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'incidence sur les méthodes d'évaluation ni sur les montants figurant dans les comptes de l'exercice, mais se traduit uniquement par des évolutions de présentation des états financiers, conformément aux nouveaux modèles définis par le règlement.

En conséquence, aucun impact n'est à signaler sur le compte de résultat et le bilan de la société au titre de cet exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal. agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations	100 000				100 000
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 000				100 000
TOTAL		100 000				100 000

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

Filiales et participations

31/12/2025

Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
		Brute	Nette	

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SARL PLAST'IT (31/12/2025)	205 172	10,00	100 000	100 000	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	205 172	10,00	100 000	100 000	
C. Total des filiales et des participations (A + B)	205 172	10,00	100 000	100 000	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SARL PLAST'IT (31/12/2025)		1 627 427	33 548	23 000	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		1 627 427	33 548	23 000	
C. Total des filiales et des participations (A + B)		1 627 427	33 548	23 000	

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES			
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	513	513		
	Fournisseurs et comptes rattachés	805	805		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	3 443	3 443		
	Autres dettes	50 030	50 030		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	54 791	54 791		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	3 443			



Capital social

31/12/2025		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	1,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	1,0000	1 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	1 000				1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	100				100
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	14 289	15 058			29 347
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	15 058	(15 058)		20 745	20 745
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	30 447			20 745	51 192

Date de l'assemblée générale 26/06/2025

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 30 447

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 30 447

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 20 745

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

SAS « A.B.I »
Société au capital de 1 000 Euros
7 IMPASSE DE LA FORET
35310 SAINT-THURIAL

RCS RENNES 921 343 232

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2025

ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DE LA DÉCISION PRISE LE
MARDI TRENTE JUIN 2026

Monsieur Anthony BIONDI, Président associé unique, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31/12/2025, s'élevant à la somme de VINGT MILLE SEPT CENT QUARANTE-CINQ EUROS ET TRENTE CENTIMES (20 745,30 €) comme suit :

- Aux Autres Réserves	20 745,30 €
correspondant à un bénéfice net comptable de.....	20 745,30 €
	=====

Pour Copie certifiée conforme,
Monsieur Anthony BIONDI

